

PROCÈS-VERBAL
Assemblée générale annuelle
En personne et en ligne

LOISIRS LA PROVIDENCE À SAINT-HYACINTHE
Mardi 22 février 2022 à 19h30

Présence :

Bruno Plante	Nathan Gauthier (en ligne)
Philippe Simard	Anouk Charbonneau
Jocelyn Bérard	Amélie Faille
Réjean Soly	Annie Pelletier
Marie-Ève Flibotte	Bernard Dubuc
Myriam Nichols	François Létourneau (en ligne)
Audrey Blanchette	

1. Ouverture de l'assemblée :

L'assemblée est ouverte à 19h34. Marie-Ève Flibotte prend la parole pour souhaiter la bienvenue aux participants.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour par Amélie

Amélie Faille, présidente d'assemblée, procède à la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Réjean, appuyée par Philippe.

3. Constatation de la régularité de l'avis de convocation

Elle a été diffusée dans les médias traditionnels, via le Service des loisirs dans le bulletin municipal des loisirs et Bernard Barré en a parlé au dernier conseil de ville.

4. Vérification du droit de présence et du quorum

Le quorum est constaté

Article 17 : Quorum

Les membres présents à l'assemblée générale annuelle de la corporation constituent le quorum de toute réunion annuelle ou spéciale. Elle mentionne que pour les votes par téléphone, elle prendra quelque temps pour récupérer ceux-ci. François Létourneau, Nathan Gauthier n'a pas le droit de vote ainsi qu'elle et Audrey Blanchette.

5. Lecture et adoption des minutes de la dernière assemblée générale annuelle

Amélie Faille demande si l'assemblée aimerait quelque minute afin de procéder à la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle. Personne ne se manifeste. Le contenu est proposé par Philippe Simard et appuyé de Réjean.

6. Mot du conseiller (Bernard Barré) :

Il ne peut pas être présent puisqu'il est à Montréal pour la semaine, mais il nous fait dire qu'il est avec nous en pensées.

Souligne que l'aide financière de la Ville a été majorée d'un peu plus de 10 000 \$ (équivalant à 6% d'augmentation).

7. Mot de la présidente (Marie-Ève Flibotte) :

Marie-Ève mentionne qu'encore une fois, il n'y a pas eu tant d'activités dans la dernière année, mais qu'on a bon espoir que ça reprendra. Quelques activités ont quand même pu avoir lieu : Halloween, ciné-parc en plein air, etc.

8. Bilan des activités et événements :

Avant de commencer la présentation des activités 2021, Amélie Faille nous rappelle la mission du centre communautaire les Loisirs La Providence.

***Mission :** Le centre communautaire Loisirs La Providence a pour objet d'augmenter le niveau de qualité de vie de la population du quartier en répondant aux aspirations en loisirs récréatifs, communautaires et culturels du milieu.*

Le mot communautaire a pris tout son sens dans les deux dernières années. Amélie a constaté que des familles sont en difficulté et ça a été un cheval de bataille de la dernière année, notamment au camp de jour où des collations gratuites ont été distribuées.

Belle collaboration avec l'école, qui nous a confirmé que l'école a vu sa cote de défavorisation augmenter dans la dernière année.

Par la suite, Amélie présente les membres du conseil d'administration de 2021 puis elle présente l'équipe des loisirs.

Elle présente le bilan des activités et des événements. En résumé :

- Années difficiles sur plusieurs points :
 - o Recrutement
 - o Activités en marche et arrêt + compréhension
- Plusieurs tentatives de nouveaux cours ont échoué ou ne sont pas rentables
- Début 2022 en lion vu le déconfinement

Il n'y a pas de questions sur le bilan financier

Le document complet sera disponible sur notre site Internet dans les prochaines semaines.

9. Évaluation du plan d'action 2021 :

Volet finance

Augmenter le financement via les demandes de subventions : beaucoup de demandes de subventions ont été complétées. Plusieurs ont été obtenues (4), certaines sont restées sans réponse et 20 ont essuyé un refus.

Volet communications

Maximiser la page Facebook : meilleur outil pour aviser la population des mises à jour de programmation en lien avec les mesures sanitaires

Bulletin mensuel La Pro-info : 9 bulletins ont été produits durant la dernière année

Site Internet : la construction du site web a été terminée en 2021

Volet programmation

Revoir l'offre du camp de jour : avec les mesures changeantes, les efforts ont été mis sur l'accueil optimal dans les conditions sanitaires

Élaborer un guide du participant pour la programmation : objectif mis sur la glace

Ajoute d'un événement d'hiver : étant donné les mesures sanitaires, objectif mis sur la glace

Volet administration et infrastructures

Mettre en place des mesures plus strictes pour les locations

Présentation des demandes et suivis au PTI

Volet gestion

Élaboration d'un outil d'organisation de travail annuel : travail en continu, mais les deux dernières années ont été plus difficiles selon l'évolution de la situation

Volet reconnaissance

Aucun objectif pour 2021

10. Présentation du plan d'action 2022 :

Volet finances

S'assurer d'une bonne gestion financière

Volet communications

Gérer le bulletin mensuel

Mise à jour des sites web

Volet programmation

Actualiser les procédures de certaines activités (bingo et camp de jour)

Augmenter la participation à nos activités (cours)

Volet aménagement et locations

Assurer un suivi des PTI : s'assurer que les points se réalisent et dans un ordre logique

Volet gestion

Mise à jour de la politique de paiement

Volet reconnaissance

Aucun objectif pour cette année

Volet concertation

Préparer la négociation du prochain protocole d'entente (à signer en décembre 2023). Comme c'est un travail de longue haleine, on souhaite débiter le processus rapidement.

Les festivités du 70^e des loisirs teinteront également les orientations de la prochaine année.

11. Présentation du bilan financier 2021 :

Présentation du bilan financier par Jocelyn Bérard. Le document est disponible sur notre site Internet. Adopté par Myriam Nichols et appuyé par Patrice Godbout.

12. Présentation des prévisions budgétaires 2022 :

Jocelyn Bérard fait la lecture des prévisions budgétaires 2022. Celles-ci sont faites dans une optique de reprise graduelle des activités. Le document est disponible sur notre site Internet.

13. Explication du rôle d'un Conseil d'administration :

Amélie Faille fait un résumé des obligations d'un membre du conseil d'administration et les rôles reliés à son implication. Le conseil d'administration est patron de tout, si dans son ensemble. Les membres du conseil d'administration doivent être à leur affaire et répondre aux demandes par courriel.

Lorsqu'on fait partie du conseil d'administration, cela implique plus ou moins une rencontre par mois où l'on doit être présent le plus possible.

14. Liste des membres sortants:

- Marie-Ève Flibotte
- Myriam Nichols
- Jocelyn Bérard
- Anouk Charbonneau
- Bruno Beauregard
- Michelle Descoteaux
- Réjeanne Dion
- Julie Marcotte

7 postes sont ouverts pour une durée de 2 ans

2 postes sont ouverts pour une durée de 1 an

15. Élections :

a. Nomination d'un (E.) président (E.) et d'un (E.) secrétaire d'élection

Bruno Plante propose Amélie Faille comme présidente d'élection et comme secrétaire d'élection. Appuyé par Réjean.

Elle accepte.

b. Nomination d'un (E.) président (E.) et d'un (E.) secrétaire d'élection

Philippe propose Audrey comme secrétaire d'élection. Appuyé par Bernard Dubuc.

c. Nomination de deux scrutateurs

Philippe propose Audrey Blanchette et Amélie Faille à titre de scrutatrice. Appuyé par Réjean.

Elles acceptent toutes les deux.

d. Les membres nommés :

Philippe Simard propose l'ouverture des candidatures.

Amélie Faille a reçu par courriel ou par téléphone la mise en candidature de quatre personnes ne pouvant être présente ce soir. Amélie propose donc Réjeanne Dion, Michèle Des Côteaux, Julie Marcotte et Bruno Beaugard. Myriam Nicholls et Patrice Godbout, appuie ces propositions.

Philippe Simard propose Marie-Eve Flibotte. Elle accepte

Annie Pelletier propose Myriam Nicholls. Elle accepte.

Patrice Godbout propose Jocelyn Bérard. Il accepte

Myriam Nichols propose Anouk Charbonneau. Elle accepte

Bruno Plante propose Philippe Simard. Il accepte

Bernard Dubuc se propose lui-même. Marie-Eve Flibotte appuie la candidature.

Il y a donc un vote pour les postes de 2 ans (donc 7 postes de disponibles). Les personnes élues pour un poste de 2 ans sont Marie-Eve Flibotte, Myriam Nicholls, Jocelyn Bérard, Anouk Charbonneau, Philippe Simard, Bruno Beaugard et Julie Marcotte.

Par la suite, un vote pour les postes d'un an (2 postes de disponibles) à lieu. Les personnes en nomination sont Réjeanne Dion, Michelle Des Côteaux et Bernard Dubuc. Les Élus sont Réjeanne Dion et Michelle Des Côteaux.

16. Questions du public :

Aucune question.

Félicitations aux nouveaux membres du conseil d'administration et merci à Bernard de s'être présenté à titre de membre du conseil d'administration.

17. Varia :

Varia ouvert

18. Levée de l'assemblée :

Proposé par Philippe Simard à 20h56. Appuyé par Réjean

PROCÈS-VERBAL
Conseil d'administration

LOISIRS LA PROVIDENCE À SAINT-HYACINTHE
Mardi 22 février 2022 à 21 h

1. Ouverture de la réunion d'élection de l'exécutif.
Amélie Faille ouvre la réunion à 21h04.
2. Élection de l'exécutif
Amélie est la présidente d'élections pour l'exécutif.

Président

Amélie Faille ouvre la mise en candidature du président.

Patrice Godbout propose Marie-Ève Flibotte. Elle accepte.

Myriam Nichols propose Philippe Simard. Il accepte.

Réjean propose la fin des mises en candidatures. Il y a vote. Philippe Simard est élu.

Vice-président

Amélie Faille ouvre la mise en candidature du vice-président.

Philippe Simard propose Marie-Ève Flibotte. Elle accepte.

Marie-Ève Flibotte propose Myriam Nichols. Elle refuse.

Réjean Soly propose la fin des mises en candidature. Marie-Ève Flibotte est élue.

Trésorier

Amélie Faille ouvre la mise en candidature du poste de trésorier.

Philippe Simard propose Jocelyn Bérard. Il accepte.

Bruno Plante propose Myriam Nichols. Elle refuse.

Réjean Soly propose la fin des mises en candidature. Jocelyn Bérard est élu.

Secrétaire

Amélie Faille ouvre la mise en candidature du poste de secrétaire.

Réjean Soly propose Anouk Charbonneau. Elle accepte.

Philippe Simard propose Myriam Nichols. Elle refuse.

Bruno Plante propose Annie Pelletier. Elle refuse.

Philippe Simard propose Bruno Plante. Il refuse.

Réjean Soly propose la fin des mises en candidatures. Anouk est élue.

3. Fonds en Montérégie on bouge

Copie la résolution

Proposé par : Bruno Plante

Appuyé par : Réjean Soly

4. Nouveaux signataires au compte

D'emblée, Jocelyn est signataire au compte.

Il est proposé par Réjean Soly de désigner Philippe Simard, Marie-Ève Flibotte et Jocelyn Bérard à titre de signataires au compte. Appuyé par Annie Pelletier.

5. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Réjean Soly de lever l'assemblée à 21h22. Appuyé par Myriam Nichols.

Date de la prochaine assemblée : 22 mars 2022 à 19h en présence.